

Sedan

11 rue Jean Jaurès

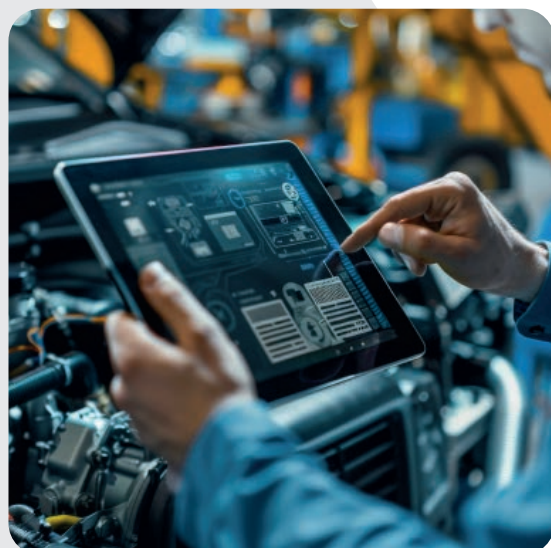
CAP Maintenance des Véhicules (MV)

Le titulaire du CAP Maintenance des Véhicules option Voitures Particulières est avant tout un "homme d'atelier".

Il est capable, par un comportement visant des objectifs de qualité, de réaliser :

- Des opérations de maintenance de premier niveau liées à l'entretien périodique des véhicules.
- Des remplacements d'organes sur des circuits hydrauliques et pneumatiques et d'en effectuer les contrôles élémentaires.
- D'effectuer des réglages de base (pneus et train avant par exemple).
- Des remplacements d'éléments courants

Cette formation est également accessible par la voie de l'apprentissage et en formation continue.



Secteurs d'activité

Il exercera ses compétences professionnelles dans :

- Les entreprises existant au sein des réseaux de constructeurs
- Les entreprises qui traitent les véhicules de toutes marques
- Les services de maintenance des entreprises de transport et de location.
- Les services de maintenance de flotte de véhicules de certaines grandes entreprises nationales (Poste, EDF ...)
- Les entreprises de services rapides spécifiques aux véhicules.



Enseignements Généraux

1^{ère} année

- Français / Éducation civique / Histoire Géographie - **1,5h**
- Enseignement moral et civique - **0,5h**
- Mathématiques / Sciences Physiques - **1,5h**
- Langue Vivante Allemand ou Anglais - **1,5h**
- Éducation Physique - **2,5h**
- Arts Appliqués - **1h**

2^{ème} année

- Français / Éducation civique / Histoire Géographie - **1,5h**
- Enseignement moral et civique - **0,5h**
- Mathématiques / Sciences Physiques - **1,5h**
- Langue Vivante Allemand ou Anglais - **1,5h**
- Éducation Physique - **2,5h**
- Arts Appliqués - **1h**

Formation en établissement scolaire

Durée – 2 années :

- 1^{ère} année : 30 semaines
- 2^{ème} année : 30 semaines



Enseignements Professionnels

1^{ère} année

- Co-intervention Français - **1,5h**
- Co-intervention Mathématiques - **1,5h**
- Prévention Santé Environnement - **1,5h**
- Chef d'oeuvre - **3h**
- Professionnels - **11,5h**

2^{ème} année

- Co-intervention Français - **1,5h**
- Co-intervention Mathématiques - **1,5h**
- Prévention Santé Environnement - **1h**
- Chef d'oeuvre - **3h**
- Professionnels - **12h**

Formation en entreprise

La durée de la Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) est de 12 semaines :

- 1^{ère} année : 6 semaines
- Terminale : 6 semaines

Les élèves reçoivent, lors de ces PFMP, des compléments de formation professionnelle et mettent en application les compétences acquises au lycée professionnel. Ces périodes sont évaluées et comptent pour l'obtention du diplôme.

Formations inscrites également sur les deux années de formation :
50 € / semaine en première année
75 € / semaine en seconde année

Poursuites d'études

Après ce CAP :

Les élèves ont la possibilité de poursuivre leur formation en intégrant le cycle de baccalauréat professionnel en classe de 1^{ère} (pour une durée de 2 ans) :

- MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION A (Voitures Particulières)